

2011-2012

COMALACE

Danièle AUBANEL (GLFF- France), Michel BARRIERE (GODF - France), Jean De BRUEKER (DH Belgique), Roger BRUNI (DH France), Marc-Henri CHARONTON (GOS-Suisse), Maria Da Graça (DH Portugal,) Jean-Louis DOMERGUE (GODF/DH France), Christian FLEURENTDIDIER (GLMF France), Marcel GRAINE (GLDF- France), Jean MASSAD (GLDCèdres-Liban), Yves-Marie MERLING (DH France) , Anca NICOLESCU (GLFR-Roumanie) , Ghislaine PARIS (GLFMM France), Ina PIPERAKI (OMI Delphi-Grèce), Joan-Francesc PONT CLEMENTE (GLSE-Espagne), Ernest PORRAS (GODF-France), Mireille RAUNET (DH France) , Jean-Michel REYNAUD (GODF-France) , Lina ROTONDI (GLDI-Italie), Simone RUDELLE (GLFMM-France), Ingrid TAHON (GLFF-France), Marthe TOURNOU (GLMU-France) , Corinne VERSINI (GLFMM-France).

***LE TRAVAIL, L'EMPLOI ET
LA SOLIDARITÉ POUR UNE
INDISPENSABLE COHÉSION SOCIALE***



EXTRAIT SYNTHÉTISÉ DES PROPOSITIONS

*Dans une société européenne en profonde crise, en choisissant en septembre 2011, ce sujet de réflexion, nous voulions porter l'accent sur la problématique de la cohésion sociale via notamment le travail mais aussi l'emploi et la solidarité. La question de fond que nous nous posons est de savoir **si les conditions actuelles du monde du travail permettent de réaliser une cohésion sociale, garante de paix, de solidarité, d'égalité et de justice sociale.***

Pour garantir, dans ce contexte, la meilleure cohésion sociale, nous proposons :

A BRÈVE ÉCHÉANCE

- Etablir une politique d'harmonisation de la fiscalité européenne.
- Rééquilibrer les revenus du capital et du travail afin de développer la notion « de juste salaire », car indéniablement le travail doit être payé en fonction de l'effort accompli, des compétences, des besoins vitaux des salariés et du bénéfice que ce dernier offre à la collectivité.
- Renforcer le pouvoir politique pour agir contre les inégalités de plus en plus croissantes, en tenant compte des réalités économiques et en rétablissant les banques dans leur rôle de moteur économique.

A PLUS LONGUE ÉCHÉANCE

- Créer un Droit des conflits économiques en Europe.
- Repenser l'enseignement en matière d'économie et de management.
- Rendre le travail plus humain et contributif au bonheur
- Favoriser l'économie sociale, garante d'un profil humaniste de la société.
- Responsabiliser les entreprises pour une politique de croissance
- Lutter contre les inégalités en faveur d'une société plus équitable et plus juste.

Nous appelons à une Europe de justice sociale, œuvrant pour le bien-être collectif. C'est une Europe de cohésion sociale et de dignité humaine, garante de la paix et du bonheur humain que nous voulons.

Notre objectif est, et a toujours été, l'idéal de l'homme européen contemporain ainsi que son émancipation spirituelle, sa libération du déterminisme économique, la conquête de son intégrité, afin de trouver l'unité et l'harmonie en société.

Un immense chantier s'ouvre pour l'Europe, dont l'objectif sera d'instituer une régulation de l'économie et de la finance, un chantier qui redonne effectivement sa place au citoyen, sa place à l'Homme, un chantier qui préserve sa dignité, sa liberté et qui donne à l'objectif de l'égalité et de la fraternité un contenu concret. Une piste possible pour répondre à ces exigences serait de reprendre le Traité de Lisbonne en y incluant un volet de relance économique de l'Europe, permettant plein emploi et croissance, couplé avec **plus de démocratie et de valeurs humanistes pour les peuples d'Europe.**

LE TRAVAIL, L'EMPLOI ET LA SOLIDARITE POUR UNE INDISPENSABLE COHESION SOCIALE

Définissons la cohésion sociale

La cohésion sociale, expression employée pour la première fois en 1893 par Emile Durkheim, **est l'état d'une société dont les membres sont unis par des valeurs communes ou des règles de vie communes acceptées par tous**. Introduite par la Commission européenne en 1980 à propos des fonds structurels, puis dans les objectifs de Lisbonne du Conseil de l'Europe en 2000, la cohésion sociale a été dotée d'une stratégie puis d'une Direction générale.

Le Conseil de l'Europe définit la cohésion sociale comme étant « **la capacité de la société à assurer le bien-être de tous et d'éviter les disparités et les polarisations [...]** le bien-être ne peut être atteint s'il n'est pas partagé. Une partie de l'humanité ne peut vivre bien si l'autre est dans le mal-être ou si elle y parvient aux dépens des générations futures, en léguant à ses propres enfants et petits-enfants un monde incertain, aux ressources appauvries ».

La cohésion sociale résulte de l'harmonisation des rapports sociaux entre les habitants d'un même territoire, par l'acceptation de règles qui doivent rendre la société organisée, solidaire et démocratique. **La cohésion sociale s'avère indispensable par son rôle de pacification de la société.**

Ainsi la cohésion sociale permet d'une part, de faire société et d'autre part, porte en elle la méthode pour y parvenir. La cohésion sociale est aussi bien **le projet collectif partagé** que la force de son élaboration. Le perpétuel renouvellement de la société génère de l'instabilité à laquelle ses différents acteurs doivent remédier en trouvant de nouveaux équilibres tout en maintenant la concorde. De ce fait, **la cohésion sociale ne se décrète pas, elle se construit**. Elle est un élément intégré à la citoyenneté, comme elle en est aussi le précepte intégrateur. La réduction des inégalités est le principal corollaire de la notion de cohésion sociale.

La cohésion sociale amène les personnes à avoir toute leur place dans la société. On parlera alors d'intégration sociale lorsque, grâce au processus de socialisation, l'individu adhère à la culture commune et partage les buts que la société s'est fixés. La dimension économique, le partage des richesses ou l'équité des conditions de vie (logement, travail, éducation, alimentation, soins, etc.) sont autant d'éléments qui sont à prendre en compte pour favoriser la cohésion sociale.

Le nouveau plan pour la politique de cohésion sociale 2014-2020 proposé par la Commission européenne a attiré toute notre attention.

Nous y relevons que **les cinq principaux objectifs ne font que renforcer ou moderniser l'existant** sans apporter de solutions innovantes. Compte tenu des tensions de plus en plus fortes, porteuses de conflits sociaux et issues du sentiment d'injustice sociale et économique, nous nous permettons d'émettre une alerte.

La cohésion sociale se construit avec les différences culturelles

Pourtant, on constate que ce qui fait « cohésion sociale » pour les uns ne le fait pas obligatoirement pour les autres. Au niveau d'un continent aussi divers que le nôtre, dans lequel se confrontent des cultures multiséculaires aussi nombreuses que les communautés humaines qui y vivent, où s'opposent des groupes porteurs de références culturelles et religieuses différentes, où la géographie impose ses contraintes climatiques, où les habitudes comportementales sont divergentes, **la cohésion sociale peut difficilement s'envisager comme unique et simple.**

L'individualisme, renforcé depuis ces dernières décennies par un système économique mû principalement par le consumérisme, ne favorise pas la cohésion sociale qui ne peut être imaginée que par une approche dialogique, en rappelant que le **projet européen** n'est pas la somme des projets nationaux, ni leur synthèse, mais une réalisation bien plus forte, porteuse d'un **idéal commun qui s'efforce de respecter les différences dès lors qu'elles respectent elles-mêmes la force et l'intérêt de la réalisation commune.**

La cohésion sociale est menacée par les tensions du monde de travail

Le développement des secteurs industriels et des services a fait du *travail* le moyen de construction de l'identité sociale et professionnelle des individus. **Le travail**, parce qu'il permet à l'individu d'acquérir un statut social, de disposer de revenus et d'accéder à des droits et des garanties sociales, **est devenu le pilier de l'intégration sociale.**

L'étendue de l'industrialisation dans la méthode de fabrication et même dans les services a progressivement remplacé « l'ouvrier de métier » autonome et fier de son expertise par le « salarié » interchangeable dont le but est de générer le plus grand profit pour celui qui l'emploie. Cette substitution d'une logique de *métier* par celle de *l'emploi* offre à l'actuel système économique la possibilité de mettre sur le marché un nombre croissant de produits standardisés, dont l'obsolescence a été programmée et dont l'utilité réelle apparaît de plus en plus en contradiction avec la réalité des ressources naturelles et des contraintes environnementales.

Dans l'incertitude actuelle de l'avenir, fortement ressentie dans nos sociétés, le recours abusif à la traduction en chiffres de la réalité économique est censé apporter une lecture objective de la situation. Or, cette quantification devient un instrument de gouvernance, l'argument statistique faisant autorité. Ces indicateurs faussement neutres interdisent la discussion et la réflexion sur les objectifs dont doit se doter la société, uniquement préoccupée des moyens.

Pourtant le **travail fait partie des processus de socialisation** qui transmettent et construisent la culture, les règles et les valeurs d'une société. Mais quand le monde du travail avec son atomisation, sa précarisation, ses injustices, génère plus de souffrance que de satisfaction, il ne joue pas son rôle de facteur d'intégration.

Cette concurrence, pierre angulaire du système économique actuel, est d'autant plus pernicieuse que les **salariés sont considérés comme une variable d'ajustement** pour le développement de la concurrence commerciale : les fameux sacrifices demandés aux salariés pour « maintenir » leur emploi et les délocalisations en constituent les exemples les plus visibles. La délocalisation d'une

entreprise est une transposition d'activité dans un processus de concurrence des coûts salariaux vers des bassins d'emploi où une main d'œuvre qualifiée ou qualifiable est disponible à moindre coût. Mais toutes les activités ne peuvent être délocalisées : la construction, les travaux publics, l'agriculture, la santé... sont liés au territoire. Il fallait donc, pour provoquer une baisse des coûts salariaux, insérer une concurrence sur le marché du travail par le biais de l'immigration.

Cependant, la question de l'immigration, par sa complexité et sa diversité, mérite un travail à part entière pour une de nos contributions à venir. Ce point ne pouvait néanmoins pas être passé sous silence concernant le monde du travail tant l'intégration sociale s'y trouve liée. Parallèlement à l'immigration, une forme clandestine s'est organisée mettant en péril le monde du travail et s'apparentant à un esclavage moderne qui demande à être sanctionné comme tel. Aujourd'hui avec la raréfaction du travail, l'immigration devient l'argument politique d'un rejet xénophobe menaçant la cohésion sociale.

La cohésion sociale c'est la solidarité

Le travail est une activité primordiale, mais c'est aussi une valeur fondamentale.

La montée du chômage et les transformations de l'emploi fragilisent les solidarités professionnelles, le lien social et la structure familiale. Les situations de chômage, de précarité et d'exclusion économique et sociale, générées par les crises économiques successives, mettent forcément à mal la cohésion sociale avec pour conséquence un problème de santé publique.

Le **principe d'égalité** dans le monde du travail doit garantir le pacte social. Quand ce principe **n'est plus respecté**, notamment par un chômage persistant dans toute l'Europe, **un processus de déconstruction de la démocratie est en œuvre**. L'apparente rationalité de la politique néolibérale menée notamment en Europe est une menace pour la démocratie. C'est pour cela que nous considérons que la cohésion sociale doit être fondée sur la solidarité.

**Pour garantir, dans ce contexte,
la meilleure cohésion sociale, nous proposons :**

A BRÈVE ÉCHÉANCE

1) Modifier la fiscalité

A l'échelle européenne **établir une politique d'harmonisation de la fiscalité** pour les entreprises en légiférant sur *l'impôt sur les sociétés* **dont les bases méritent d'être les mêmes quel que soit le pays**, pour prévenir la multiplication des délocalisations à l'intérieur même de l'Europe, les évasions de capitaux et le recours aux paradis fiscaux.

Pour les personnes physiques, appliquer des règles communes en matière *d'impôt sur les revenus*, en tenant compte des revenus du travail et du capital sur les mêmes bases, afin de juguler le phénomène de l'exil fiscal de ceux qui s'installent dans des lieux propices à l'enrichissement personnel et refusent de contribuer à la solidarité nationale. Cela est d'autant plus urgent que les

politiques fiscales ont fortement réduit la progressivité de l'impôt, faisant naître un net sentiment d'injustice et d'inégalité.

2) Rééquilibrer les revenus du capital et du travail

L'Europe a besoin de **mener une véritable politique en matière de salaires**. Les inégalités des revenus ne cessent d'augmenter. Elles sont de plus accompagnées d'inégalités croissantes en matière de patrimoine.

Depuis la fin des années 1980, la compression des salaires et l'augmentation des profits, ont permis une redistribution toujours croissante aux seuls actionnaires. Simultanément, le développement du temps partiel et la politique d'exonérations des cotisations sociales ont favorisé l'émergence des bas salaires, accroissant ainsi les inégalités. C'est pourquoi il convient aujourd'hui de développer la notion de **juste salaire** car le travail doit être payé en fonction de l'effort fourni, des besoins vitaux des salariés et du bénéfice que ce dernier offre à la collectivité.

3) Renforcer le pouvoir politique

Ainsi, qui peut **agir contre les inégalités** et faire valoir le « juste salaire » ? Les marchés ne prenant pas en compte la justice sociale, la leur imposer relève uniquement du politique et non des partenaires sociaux. **C'est le politique, seul** qui est en capacité de proposer un projet concret en fixant notamment **un « salaire maximum »** et en contraignant les marchés en vue d'une **juste rémunération du travail**.

L'exclusion, phénomène économique et social, possède aussi une composante politique. Les exclus ne reconnaissent pas l'État comme soutien puisque celui-ci, garant de la cohésion sociale, n'a pas su leur éviter une telle situation. À cela s'ajoute le sentiment d'être des "citoyens de seconde zone", dont la dignité peut ne pas être reconnue par le reste de la société.

Ce qui est demandé au politique, c'est un retour à son rôle fondamental : satisfaire les besoins de la population et répondre favorablement à ses aspirations pour donner sens à la société **en tenant compte d'une part des réalités économiques et en rétablissant les banques dans leur rôle de moteur économique**. Il s'avère qu'après avoir été recapitalisées par les États, leur priorité reste de mener une politique financière au détriment d'une politique véritablement économique aussi bien en soutien et au développement du tissu industriel et commercial qu'à la réalisation des projets des citoyens.

Enfin, une approche graduelle (locale-régionale-nationale) d'identification des besoins spécifiques des divers groupes vulnérables de chaque pays - l'Europe représentant des disparités aussi bien économiques, culturelles que sociétales - serait nécessaire pour une politique de justice sociale plus efficace.

A PLUS LONGUE ÉCHÉANCE

4) Créer un droit des conflits économiques en Europe

A l'instar du Conseil de sécurité des Nations Unies dont le rôle est d'assurer le principe d'interdiction du recours à la force, pourrait être créé en son sein un **Conseil de Sécurité Economique** instituant un droit des conflits économiques.

En dépit des différents organes de régulation et de développement économique faisant partie de l'ONU (BIRD, FMI, ECOSOC, CNUCED, OIT), force est de constater son impuissance face aux crises économiques et financières touchant des peuples entiers.

La crise mondiale, qui sévit et frappe tout particulièrement les pays de l'Europe continentale et les sociétés -ce qui constitue une véritable guerre économique dont les acteurs sont mal identifiés, mais avec des victimes innombrables (salariés, entreprises)-, conduit l'Europe à faire un choix fondamental pour l'avenir :

- soit elle considère que les peuples doivent se soumettre aux effets du libéralisme, entraînant une succession de politiques d'austérité créant une dépression économique extrême, une régression sociale sans précédent et l'éclatement inéluctable de la zone euro, voire des replis identitaires conduisant à des régimes totalitaires et à des conflits armés,
- soit elle choisit son avenir en concevant et en mettant en œuvre un **nouveau modèle économique combinant plein-emploi, progrès social et transition écologique.**

Au plan institutionnel, l'Union européenne s'est dotée des moyens de conception, de direction et de mise en œuvre de politiques adoptées le plus souvent dans un cadre consensuel (Parlement européen, Conseil de l'Union européenne, Commission européenne), ainsi que de moyens de contrôle (Cour de Justice et Cour des Comptes). Or, les citoyens européens jugent ces institutions impuissantes, influencées par de nombreux lobbies privés, se consacrant trop à élaborer des règles de détail, parfois amORAles, uniquement soucieuses de s'adapter à la mondialisation et, consciemment ou inconsciemment, d'être au service des seuls intérêts d'un petit nombre de personnes physiques et morales n'ayant que le profit à court terme pour objectif.

Les institutions européennes gagneraient à être plus au service des citoyens, c'est-à-dire d'abord interdire certains outils financiers, prohiber des pratiques égoïstes, lutter contre la concurrence déloyale, mettre en application des principes éthiques rassemblant tous les citoyens de l'Europe, principes auxquels pourront adhérer des non Européens.

Il faut revenir sur cette notion discutable et très discutée de « *concurrence libre et non faussée* » inscrite dans les traités pour la conjuguer à celle de « **concurrence juste et parfaite** » en s'inspirant des idées et des recommandations d'Adam Smith quant à la prééminence de la morale sur l'économie, car selon lui, si le libéralisme ne respecte pas ses assises éthiques, il sombrera dans le non-sens et s'écartera du sens originel de ce pour quoi il est fait ; ce que nous constatons aujourd'hui.

Il s'agit d'instaurer une vraie **transparence** non seulement dans le domaine économique, mais surtout **dans le domaine financier** en vue de limiter les dérives purement spéculatives des

opérateurs qui invoquent la liberté, alors que leurs actions ne sont que le produit d'un individualisme exacerbé se cachant derrière l'évocation d'une liberté mal comprise.

5) Repenser l'enseignement en matière d'économie et de management

La crise que nous vivons met en évidence les limites de la logique financière qui a dominé le fonctionnement de l'économie mondiale depuis les dernières décennies. Un système nouveau est à repenser mais sur quelles bases ?

De part et d'autre de l'Atlantique des voix commencent à s'élever pour dénoncer le contenu des enseignements de l'économie de marché pratiqué dans les **grandes écoles de management** et demander **un changement de contenu** axé sur le **sens de l'éthique en entreprise**, leur rôle sociétal, leurs finalités et leurs fonctions dans la cohésion sociale d'une société évoluée.

Des enseignements transdisciplinaires mobilisant tant des professeurs de finances que des psychologues et philosophes remettraient à leur juste place les notions de citoyenneté, d'humanisme et de responsabilité dans l'action économique et sociale que joueront les futurs managers et les prépareraient bien mieux à appréhender les limites du monde économique permettant ainsi un meilleur management des ressources matérielles et immatérielles de l'entreprise.

Les universités et les écoles ont un rôle clé car elles peuvent changer le comportement des acteurs du monde économique et en transformer les mentalités pour éviter les dérives que nous voyons aujourd'hui.

6) Rendre le travail plus humain

Plusieurs voies sont possibles :

- **Réguler le cumul des pouvoirs au sein des conseils d'administration des entreprises pour éviter les situations de monopole.**
- **Revoir les rapports entre les entreprises et les salariés**, afin de ne pas se polariser uniquement sur le rendement et restructurer les tâches afin d'éviter l'épuisement physique, psychique et moral qui conduisent à des situations de non-retour ; mettre en place un système de relations humaines respectueuses de l'âge, de la fonction et du sexe ; revaloriser les métiers manuels et d'artisanat.
- **Renforcer les moyens de contrôle du travail clandestin**, car sa disparition entraînerait *de facto* la disparition des filières de passeurs et mettrait en place de véritables bureaux de recrutement, supprimant la concurrence abusive et consolidant les acquis sociaux.
- **Amener les Etats de l'Union, par une directive européenne à adopter une législation** condamnant les personnes ayant soumis des individus à des conditions indignes et infamantes dans le cadre d'un travail, que ce soit dans la production de biens ou dans le commerce de biens. Cela demande une définition légale de ce qu'est au XXI^e siècle la lutte **contre l'esclavage moderne**.

- **Rechercher une voie économique ayant un visage humain**, recentrée sur l'utilité sociale, sur la production et non sur la spéculation. Une économie plus solidaire dont les mécanismes de régulation seraient déterminés, non plus par des modèles financiers, mais par des projets et des principes de bien-être collectif.
- **Insister sur la formation professionnelle**, aider les entreprises qui favoriseraient les contrats de longue durée, lutter contre le travail précaire, mettre en avant le *métier* plutôt que simplement l'*emploi*.
- **Perpétuer le système de protection** (logement, famille, santé, handicap, vieillesse) des salariés en trouvant de nouveaux modes de financement des prestations sociales.
- **Rapprocher les centres de décisions sur l'emploi des territoires** car la distance géographique va à l'encontre du soutien aux emplois locaux. Retrouver une cohérence entre l'utilisation d'un produit fabriqué à l'autre bout de l'Europe ou du monde et son utilité sociale. Si l'usage d'un article fait partie de sa conception, son moment de fabrication doit aussi être intégré dans sa chaîne de valeurs, ne serait-ce qu'au regard des transports qu'il nécessite pour arriver sur les marchés et aux emplois impliqués pour sa fabrication. Il s'agit de concevoir différemment les échanges commerciaux pour leur donner une valeur sociale et non plus seulement économique.
- **Monter de grands projets** impliquant l'ensemble des habitants du continent (industriels, énergie durable, échanges culturels)

7) Favoriser l'économie sociale

Cette économie, non liée au seul profit immédiat, assure la pérennité économique des entreprises et le bien-être social des salariés. Là où les investisseurs rechignent à venir, car la rentabilité n'est pas suffisante à leurs yeux, **la prise en main de l'emploi par les salariés eux-mêmes**, peut se transformer **en outil de développement et de progrès**. Lorsque l'appât du gain n'est plus le moteur principal de l'activité, les organisations renforcent leur cohésion pour d'autres objectifs dès lors qu'ils sont capables d'assurer leur propre équilibre économique : pérennité, emploi, conditions de travail, utilité sociale, défense des intérêts des populations, sauvegarde des patrimoines, promotion de l'éducation et de la culture... pour aboutir à des gisements d'emplois propices à la cohésion sociale.

L'économie sociale se caractérise par un statut privé, par la primauté de l'homme sur le capital, par son processus de décision démocratique, par son autonomie de gestion, par son ancrage territorial ou sectoriel et enfin par sa structure de partage des profits. Il s'agit d'un système économique alternatif, ni capitaliste, ni communiste : une troisième voie qui place l'intérêt général au centre de l'activité économique avec des comportements solidaires.

Pour favoriser l'émergence de cette économie sociale, il faut **lui accorder une place plus conséquente dans l'enseignement des pratiques de management**.

8) Responsabiliser les entreprises

Les entreprises, représentant la part la plus importante de création de travail salarié, se doivent d'être rigoureuses sur le plan éthique. Une **charte éthique** déclinant ses valeurs d'égalité entre tous ses membres, de cohésion et de solidarité plutôt que de concurrence et de compétitivité, de créativité pour sa bonne santé et *in fine* de la qualité des emplois, devrait être encouragée. Cela permettrait de créer le lien indispensable qui donne dignité et responsabilité à chaque membre qui la constitue, quelle que soit sa place. Cette responsabilisation, à tous les niveaux, induirait respect et intégrité, débouchant sur un sentiment de confiance.

Les entreprises, représentant également la part la plus importante de l'industrialisation d'un territoire, se doivent de **se sentir responsables lors d'une décision de délocalisation** qui entraîne un appauvrissement de ce territoire et un processus de paupérisation de sa population.

9) Lutter contre les inégalités

Le principe le plus universel pour respecter **l'égalité** est celui de la réciprocité. Pour prendre la thèse de Pierre Rosanvallon « les hommes ne sont pas entièrement altruistes, ni entièrement égoïstes, ils attendent surtout une contrepartie à leur engagement ». L'un des obstacles à l'engagement et à la participation civique est justement le sentiment d'absence de réciprocité. Il y a aujourd'hui une sensibilité extrême à l'égard des passe-droits, ou du parasitisme supposé des minimas sociaux. Le sentiment que les riches n'assument pas les mêmes charges que le commun des mortels mine profondément la démocratie. Il faudrait selon lui, mettre en place un « **observatoire de la réciprocité** » pour avancer en la matière.

Pour y parvenir, deux voies sont possibles :

- Se replacer dans une **échelle de temps plus en adéquation avec le rythme humain** pour ne pas succomber au mythe de la vitesse,
- Se replacer également dans une **échelle de l'espace** où les expériences les plus prometteuses en matière de **solidarité** sont réalisées au niveau local.

Ces deux changements d'échelles sont les conditions de développement des relations interpersonnelles qui rendent les solidarités visibles, efficaces et acceptées pour une indispensable cohésion sociale.

Conclusion

La **richesse sociale**, comme la richesse économique, est porteuse de **solidarité**. L'intérêt collectif, en respectant les différences dès lors qu'elles respectent elles-mêmes l'intérêt général et la liberté de conscience, ne peut se comprendre sans une solidarité entre les citoyens. Et de fait, la solidarité a été le ciment de cette grande Nation européenne qui a permis de réunir des intérêts épars, en créant des conditions qui préservent l'Europe des guerres qui l'ont toujours cycliquement dévastée.

L'innovation technologique qui est toujours mise en avant, et à juste titre, comme étant indispensable au progrès, devrait être accompagnée obligatoirement d'un mouvement **d'innovation sociale**. Ce sujet rarement traité, permettrait probablement d'inventer une **nouvelle organisation de la société**, bien différente de celle qui nous est imposée actuellement. Une réflexion profonde sur notre style de vie basé actuellement sur une politique individualiste de consommation s'avère nécessaire pour remettre en cause la place centrale de l'argent.

L'idéal de l'homme européen contemporain **est son émancipation spirituelle, sa libération des chaînes du déterminisme économique, la conquête de son intégrité, afin de trouver l'unité et l'harmonie avec ses semblables et avec la nature.**

Dans un tel contexte difficile, nous - **francs-maçons adogmatiques** - voulons continuer à contribuer à la construction d'une Europe solidaire, principe qui en a présidé sa fondation. Nous avons le devoir de défendre une Europe qui réduise la pauvreté et promeuve la santé, l'éducation, le cadre de vie, l'environnement et l'emploi. Une Europe où le travail serait reconnu comme une valeur pas uniquement marchande, mais une valeur empreinte de dignité.

Nous appelons à une Europe de justice sociale, œuvrant pour le bien-être collectif. C'est une Europe de cohésion sociale et de dignité humaine, garante de la paix et du bonheur humain que nous voulons.

- Il est vrai qu'un **immense chantier s'ouvre pour l'Europe** et ses dirigeants avec la mise en place de règles nouvelles. Les Européens attendent d'eux de l'imagination, du courage, où les décisions ne seront plus prises à l'unanimité, mais à une majorité dite qualifiée (3/4 ou 2/3).
- Un chantier dont l'objectif sera d'instituer **une régulation de l'économie et de la finance**, régulation où la concertation et la contrainte seront utilisées de pair pour instaurer des règles limitant les effets des conflits économiques.
- **Un chantier** qui redonne effectivement sa place au citoyen, sa place à l'humain, un chantier qui préserve sa dignité, sa liberté et **qui donne à l'objectif de l'égalité et de la fraternité un contenu concret.**

Une piste possible pour répondre à ces exigences serait de reprendre le Traité de Lisbonne en y incluant un volet de relance économique de l'Europe, permettant plein emploi et croissance, couplé **avec plus de démocratie et de valeurs humanistes pour les peuples d'Europe.**